

## Le rapport Aubert \* ce que l'on peut en retenir

[http://www2.assemblee-nationale.fr/15/autres-commissions/commissions-d-enquete/commission-d-enquete-sur-l-impact-economique-industriel-et-environnemental-des-energies-renouvelables-sur-la-transparence-des-financements-et-sur-l-acceptabilite-sociale-des-politiques-de-transition-energetique/\(block\)/RapEnquete/\(instance\\_leg\)/15/\(init\)/0-15](http://www2.assemblee-nationale.fr/15/autres-commissions/commissions-d-enquete/commission-d-enquete-sur-l-impact-economique-industriel-et-environnemental-des-energies-renouvelables-sur-la-transparence-des-financements-et-sur-l-acceptabilite-sociale-des-politiques-de-transition-energetique/(block)/RapEnquete/(instance_leg)/15/(init)/0-15)

Il est proposé de télécharger 3 tomes. Le tome 1 est le rapport d'enquête exposé ci dessous, les 2 autres sont la retranscription des auditions de la commission.

**Le rapport, qui est un tout, comporte, des pages 31 à 285 la synthèse par la rapporteure des 100 auditions de la commission, et trois séries de propositions :**

### **A. des propositions émises par le Président dans son avant-propos (pages 9 à 29) :**

1. Les objectifs techniques de la transition écologique doivent changer, en se concentrant sur la réduction des énergies fossiles : les soutiens publics doivent être réorientés sur les actions d'efficacité énergétique à fort impact de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> : chauffage et transport.
2. Les conditions de territorialisation de la politique énergétique doivent être révisées **en faisant droit à la demande d'acceptabilité sociale et environnementale.**
3. La compréhension fiscale et la transparence peuvent être améliorées par la création d'une taxe unique liée à l'impact CO<sub>2</sub> des différentes énergies.

### **B. des recommandations de la rapporteure ( pages 287 à 293):**

#### **1. Recommandations pouvant faire consensus :**

- (1) sortir du « produire +, mieux et - cher », privilégier les politiques visant à consommer moins, et sortir des logiques « tout électrique »
- (2) mieux soutenir les EnR thermiques
- (3) économies d'énergie
- (4) rénovation énergétique
- (5) lutter contre la précarité énergétique

#### **2. Idées générales acceptables mais recommandations concrètes non adaptées :**

- (1) siffler la fin des subventions aux EnR intermittentes : quand et comment ?
- (2) comment améliorer la cohérence Etat - Région - EPCI en respectant les spécificités des territoires
- (3) mieux associer les citoyens

#### **3. Un grand absent des recommandations : l'environnement**

- (1) l'environnement s'y réduit à la baisse du CO<sub>2</sub>
- (2) aucun méta-principe pour :
  - réduire l'artificialisation des sols, protéger eau-flore-faune, paysages et patrimoines
  - protéger le cadre de vie et l'attractivité des territoires, maîtriser le prix de l'énergie

**C. des propositions complémentaires émises par les membres de la Commission (pages 299 à 327)**

\*\*\*

**En synthèse, et dès lors qu'il est acquis par le travail de la commission Aubert que :**

- (1) les électricités intermittentes ne concourent pas à la réduction des émissions de CO<sup>2</sup> ...
- (2) il faut sortir d'une logique « tout électrique » ...
- (3) il faut faire droit à la demande légitime d'acceptabilité sociale et dans les territoires ...

**... les propositions à retenir pour aller dans le sens du bien commun sont les suivantes :**

**1. Traduire d'emblée les orientations de la Commission par un moratoire sur l'éolien :**

Moratoire sur l'éolien terrestre et sur le maritime posé au sol. Eolien flottant sous réserve d'un éloignement significatif + accord des pêcheurs et des structures de protection de la faune marine et de l'avifaune.

**2. Réviser la politique de soutiens budgétaires publics directs et indirects :**

- \* cesser toute politique de soutien budgétaire aux électricités renouvelables dites matures (éolien, PV), et réserver le dispositif de l'ARENH aux opérateurs disposant de leurs propres capacités de production.
- \* donner la priorité à la rénovation énergétique des bâtiments et aux solutions de mobilité réduisant l'empreinte carbone.
- \* soutenir les EnR renouvelables thermiques.

**3. Rénover les règles de l'éolien terrestre :**

- \* distance envers les habitations et les élevages : 10 fois la hauteur pale comprise
- \* renforcer les garanties des riverains : procédures de programmation régionale et locale, enquête publique, etc.
- \* repowering : ne l'accepter que sous réserves ...
  - (1) techniques : pas de rehausse des hauteurs ni des émissions sonores sur toute la bande des fréquences
  - (2) procédurales : une nouvelle étude d'impact et une nouvelle enquête publique
- \* démantèlement : (1) porter le dépôt de garantie à 75 k€/ MW installé ; (2) retrait complet des fondations en béton.

**4. Remplacer l'ADEME par une structure indépendante des opérateurs privés de l'énergie.**

\*\*\*

Pour mémoire, quelques morceaux choisis :

1. La transition du nucléaire vers les énergies électriques intermittentes (éolien, photovoltaïque) n'a aucun impact sur le CO<sup>2</sup> : elle ne permet pas de lutter contre le dérèglement climatique.

"Lors de son audition ... M. Jean François Carencio, le président de la CRE, ne s'en est d'ailleurs pas caché et a expressément convenu du fait que la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables électriques ne sont pas réalisés dans le but de diminuer les émissions de gaz à effet de serre : « *Il ne faut pas s'y tromper : grâce au mix énergétique décarboné, composé principalement de nucléaire et d'hydroélectrique, nous bénéficions déjà de faibles émissions de CO<sub>2</sub> et d'un prix de l'électricité maîtrisé. Nous émettons six fois moins de CO<sub>2</sub> que nos voisins allemands et le prix de l'électricité pour un consommateur résidentiel moyen est de l'ordre de 180 euros par mégawattheure contre 300 euros en Allemagne. Le développement des énergies renouvelables*

*électriques ne sert donc pas à réduire les émissions de CO2. Il faut le rappeler, car on dit beaucoup de mensonges à ce sujet. Cela n'a aucun sens et procède d'une forme de populisme idéologique. »"*

2. La politique énergétique actuelle n'est pas écologique, au-delà du seul objectif carbone. Il ne peut y avoir de politique énergétique sans prise en compte des préoccupations liées à la biodiversité.
3. il faut sortir du principe « produire plus, mieux et moins cher », privilégier les politiques visant à consommer moins.
4. il faut sortir d'une logique « tout électrique ».
5. Les énergies thermiques renouvelables n'ont pas dans le mix énergétique la place prioritaire qu'elles devraient avoir : biomasse, géothermies, biogaz, solaire thermique, chaleur fatale, et réseaux de chaleur.
6. L'efficacité énergétique liée au chauffage n'a pas la place prioritaire qu'elle devrait avoir dans les soutiens publics.
7. l'acceptabilité sociale s'érode en partie par manque de clarté dans la définition et la compréhension des objectifs, la nature et la charge des financements, ainsi que par un manque de cohérence entre les soutiens apportés et les objectifs affichés eux-mêmes.